

La médiation familiale et le droit religieux au Liban: regards du droit et voix des femmes

Pascale Fournier

Professeure et titulaire de la Chaire de recherche sur le pluralisme juridique et le droit comparé

Faculté de droit (Section de droit civil)

Université d'Ottawa

La médiation familiale et le droit religieux au Liban: regards du droit et voix des femmes

I. Les objectifs de la recherche proposée

Au Liban, de multiples tentatives de mise en œuvre d'un droit familial civil sont demeurées infructueuses. Dans le contexte actuel, le droit de la famille demeure donc exclusivement administré par les dix-huit communautés religieuses officiellement reconnues par l'État, plus spécifiquement par le biais de tribunaux religieux (Tagari, 2012; Shehadeh, 2010). Le mariage civil n'est donc pas une option juridique valide. On retrouve une situation semblable dans des pays comme Israël, l'Arabie saoudite, l'Iran, etc. En parallèle, certaines juridictions occidentales (dont plusieurs provinces canadiennes) ont développé un régime de médiation familiale destiné à déjudiciariser les litiges familiaux et à favoriser la résolution des conflits sur une base consensuelle, assurant de ce fait aux parties une grande autonomie décisionnelle (Belleau et Lachance, 2008). La médiation familiale suscite d'ailleurs un intérêt croissant dans plusieurs pays, occidentaux ou non (Saris et Potvin, 2009). C'est notamment le cas au Liban, où un projet de loi offrant aux Libanais.e.s l'option juridique de médiation familiale au moment du divorce est actuellement sous étude. Ce dernier ne manque pas de susciter des débats houleux, dans un paysage constitutionnel où le droit religieux se veut souverain en matière de statut personnel et où la liberté contractuelle est pratiquement inexistante dans ce domaine. L'objectif de ce projet est d'examiner l'impact éventuel de la médiation familiale sur la condition des femmes dans le contexte du droit religieux libanais. Pour y arriver, le projet vise d'abord à mieux comprendre la mise en œuvre du droit religieux chrétien et musulman, en regard notamment des effets patrimoniaux et non patrimoniaux de la dissolution du mariage (les formes de divorce quant au genre, la division des biens, la pension alimentaire, la garde des enfants, etc). Mon hypothèse de travail est que, malgré certains effets pervers, le pouvoir constitutif de la médiation familiale présente des avantages indéniables pour les femmes. En effet, la médiation permet de contourner le système judiciaire formel en légitimant des sources de normativité se situant hors du droit étatique (religieux), offrant potentiellement aux femmes des avenues stratégiques à explorer dans les interstices du discours relatif à la médiation familiale (Di Robilant, 2006 et Le Roy, 1995).

II. L'assistantat de recherche, la méthodologie employée et le certificat d'éthique

L'assistant de recherche Pascal McDougall s'est attardé au cadre juridique applicable au Liban, à savoir la relation entre le droit religieux, le droit séculier et la médiation en droit de la famille. Il a de plus effectué des recherches en vue de préparer le questionnaire d'entrevues et il a collaboré à la rédaction du plan à soumettre au comité d'éthique. L'assistante de recherche Farah Malek-Bakouche a complété les entrevues à Beyrouth en janvier et février 2014. Le travail socio-juridique de terrain consistait en 7 entrevues auprès de femmes libanaises membres des sept plus importantes confessions chrétiennes et musulmanes du pays (une entrevue par confession), à savoir les maronites, les grecs orthodoxes, les catholiques melkites, les arméniens orthodoxes, les sunnites, les chiites et les druzes. Les participantes ont été interrogées notamment quant à leur situation familiale, à leurs expériences avec le système juridique religieux et à leur perception de la médiation familiale. Le certificat d'éthique a été délivré par l'Université d'Ottawa en temps opportun. L'assistante de recherche a effectué la transcription des données en mars et avril 2014. Nous procédons présentement à l'analyse des données.

III. L'importance et les impacts potentiels de la recherche

Les résultats de ce travail de terrain apporteront une contribution significative à nos connaissances sur la médiation familiale dans un contexte religieux et sur ses effets sur les identités et les comportements stratégiques adoptés par les femmes. De plus, ce projet s'inscrit dans un contexte de réforme du droit s'amorçant présentement au pays, comme en fait foi le séminaire que j'ai dispensé à l'initiative des Nations Unies aux avocat.e.s du pays en juin 2013 et qui portait précisément sur la médiation familiale au Liban et en Palestine. Enfin, ce projet permettra aux juges et aux décideurs occidentaux, de plus en plus confrontés à des litiges familiaux impliquant le droit étranger, de mieux comprendre la portée du droit religieux au moment du divorce et son imbrication dans les normes juridiques qui forment l'arrière-plan de ces litiges. Ma participation en 2012 comme témoin-experte dans deux litiges se déroulant respectivement au Canada et aux États-Unis, et faisant intervenir le droit religieux libanais, n'a qu'accentué mon désir de contribuer à l'avancement des connaissances dans ce domaine.

Bibliographie

Marie-Claire Belleau & Guillaume Talbot Lachance, "La valeur juridique des ententes issues de la médiation familiale: présentation des mésententes doctrinales et jurisprudentielles" (2008) 49:4 Les Cahiers de droit 607

Anna Di Robilant, "Genealogies of Soft Law," 54 American Journal of Comparative Law 499 (2006)

Étienne Le Roy, « La médiation mode d'emploi », *Revue droit et société*, 29 : 1995, 39-55

Anne Saris et Jean-Mathieu Potvin, "Family Dispute Resolution among Muslim Minorities in the West: Analysis of a Case Study of Muslim Women, Religious Counselors and Civil Actors in Montreal", site Internet de *Metropolis Canada*, 39 pages

Lamia Rustum Shehadeh, "Gender Relevant Legal Change in Lebanon", *Feminist Formations*, Volume 22, Issue 3, Fall 2010, pp. 210-228

Hadas Tagari, "Personal Family Law Systems - A Comparative and International Human Rights Analysis, (2012) IJLC 231

| Breakdown of Expenses | | | | |
|--|------------|----------------------|--------------------|---|
| | | | | |
| Student Funding* | | | | |
| | Amount | Name | Dates | Project |
| Student Stipends | | | | |
| Student Assistantship | \$ 6806.10 | Pascal McDougall | Sept 9-Nov 8, 2013 | Médiation familiale au Liban |
| | | | | |
| Research Funding | | | | |
| | Amount | Project | Dates | Specifics** |
| Funding for Research Costs | \$3000. | Farah Malek-Bakouche | Jan-March 2014 | Professional fees for interviews conducted in Lebanon |
| | | | | |
| Funding for Research Travel | | | | |
| | | | | |
| Funding for Administrative/Supply Costs Related to Research | | | | |
| | | | | |
| *(Please see Assistantship/Student Funding Guidelines above) | | | | |
| **If items were purchased, indicate item, relationship to project and cost | | | | |
| ***All research are required to submit research reports related to their student/research funding. | | | | |